



Dernier parent vivant placé en maison de retraite et sa maison ??

Par **zenzenzen**, le **30/04/2012** à **14:50**

Bonjour,

Nous sommes 5 frères et sœurs dont plusieurs très fâchés entre nous, notre dernier parent vivant a été mis définitivement en maison de retraite depuis 2 mois, il est très âgé et n'a plus trop sa tête, il a de l'argent et une maison et deux frères s'occupent de lui mais ils n'ont pas fait de curatelle ni de tutelle et font les papiers et les chèques en son nom.

Donc que devrions nous faire aux yeux de la loi car ce qui pose problème là c'est sa maison car il n'y reviendra plus. Certains petits enfants trouvent aussi la situation pas normale du fait que les enfants ne font rien du fait de leurs querelles entre eux, peuvent ils agir aussi les petits enfants?

Certains nous disent que la maison de retraite devient sa résidence principale et qu'avec la loi sur la taxation de la plus value immobilière de la maison secondaire (sa maison) doit être vendue rapidement pour pas être taxée et donc pour pas perdre de l'héritage.

Merci d'avance de nous apporter la solution au problème et si vous avez une source officielle précisant cela même en partie pouvez vous nous donner le lien.

Encore merci.